



Publié le 7 juin 2007

Accord de libre-échange AELE-Canada: conclusion des négociations

Berne, 7.6.2007 - Les Etats de l'AELE et le Canada ont conclu les négociations portant sur un accord de libre-échange. Les ministres devraient le signer dans le courant de l'année.

L'accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE (Suisse, Norvège, Islande, Liechtenstein) et le Canada supprimera respectivement réduira les droits de douane perçus sur les produits industriels et les produits agricoles transformés. Pour le commerce des services, les investissements et les marchés publics, il est prévu d'ouvrir des négociations au plus tard trois ans après l'entrée en vigueur de l'accord. Outre l'accord de libre-échange, les Etats de l'AELE ont chacun négocié un accord agricole avec le Canada.

Les accords devraient pouvoir être signés par les ministres dans le courant de l'année, après vérification juridique des textes.

L'accord conclu avec le Canada consolide le réseau d'accords de libre-échange mis en place par les Etats de l'AELE depuis le début des années 90. Le Canada sera le plus important partenaire économique des Etats de l'AELE après l'Union européenne. Sur le continent américain, il sera, en termes de poids, le deuxième partenaire économique de la Suisse, après les Etats-Unis.

La Suisse, pays dont l'économie dépend des exportations et dont les débouchés sont diversifiés, a fait de la conclusion d'accords de libre-échange avec des partenaires importants un des trois piliers de sa politique d'ouverture des marchés et d'amélioration du cadre des échanges internationaux - les deux autres étant la participation à l'OMC et les relations conventionnelles avec l'Union européenne.

Adresse pour l'envoi de questions

Christian Etter, Ambassadeur, Délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux, Direction des affaires économiques extérieures, SECO, tél. +41 31 324 08 62

Auteur

Secrétariat d'Etat à l'économie

Thèmes

Suisse et étranger

Économie

Douanes